

RAPPORT TITRES / MODULES A VALIDER

TITRE	MODULES A VALIDER POUR L'OBTENTION DU DEAS
Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture	Module 1 : Accompagnement d'une personne dans les actes de la vie quotidienne Module 3 : Soins
Diplôme d'ambulancier ou certificat de capacité d'ambulancier	Module 1 : Accompagnement d'une personne dans les actes de la vie quotidienne Module 3 : Soins Module 6 : Hygiène des locaux hospitaliers Module 8 : Organisation du travail
Diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale ou mention complémentaire aide à domicile	Module 2 : Etat clinique Module 3 : Soins Module 6 : Hygiène des locaux hospitaliers Module 8 : Organisation du travail
Diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique	Module 2 : Etat clinique Module 3 : Soins Module 6 : Hygiène des locaux hospitaliers
Titre professionnel d'assistant(e) de vie aux familles	Module 2 : Etat clinique Module 3 : Soins Module 6 : Hygiène des locaux hospitaliers Module 7 : Transmission des informations Module 8 : Organisation du travail
Validation des Acquis de l'Expérience	Selon décision du jury